

ENV/DEV/SIDS/6
14 janvier 2005

**LA REUNION INTERNATIONALE DE MAURICE ADOPTE UNE STRATEGIE POUR
LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES ET LA DECLARATION DE MAURICE**

**Une série de mesures seront adoptées sur de la capacité de résistance aux
catastrophes naturelles, la protection de l'environnement,
l'intégration au commerce international**

La Réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui s'est tenue cette semaine à Port Louis, à Maurice, a adopté ce soir à l'issue de ses travaux d'une semaine la Déclaration de Maurice, par laquelle les représentants des peuples du monde participant à la Réunion internationale réaffirment leur engagement à appuyer les efforts des petits États insulaires en développement pour le développement durable. Ils reconnaissent que les conséquences tragiques dans l'Océan Indien du séisme et du raz-de-marée, ainsi que la saison des ouragans dans les Caraïbes et le Pacifique ont souligné la nécessité de mettre au point et de renforcer la prévention efficace des risques de catastrophe, les système d'alerte rapide, les secours d'urgence et les capacités de redressement et de reconstruction. Ils reconnaissent qu'une attention particulière doit être accordée au renforcement de la capacité de résistance dans les petits États insulaires en développement, notamment par le biais du développement et du transfert technologique, la création de capacités nationales et de développement des ressources humaines. Ils soulignent que l'attention devrait être portée aux besoins et préoccupations spécifiques dans le domaine du commerce et du développement des petits États insulaires en développement afin de leur permettre de s'intégrer pleinement au système commercial. Les participants s'engagent à pleinement appliquer la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et à promouvoir une coopération plus étroite dans le domaine du changement climatique. Ils reconnaissent l'importance de l'identité culturelle des peuples et son importance pour la promotion du développement durable des petits États insulaires en développement.

La Réunion internationale a également adopté la «Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement» qui prévoit une série de mesures à adopter, à l'échelle nationale, régionale et internationale pour appuyer le développement durable dans les PEID en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Les mesures préconisées portent notamment sur les questions suivantes : les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer; les catastrophes naturelles et environnementales; la gestion des déchets; la gestion et la protection des ressources côtières et marines; les ressources en eau douce; les ressources foncières; les ressources énergétiques; les ressources touristiques; les diversité biologique; les transports et les communications; la science et la technologie; le commerce, la mondialisation et la libéralisation; le renforcement des capacités et l'éducation en vue du développement durable; la production et la consommation durables; la création d'un environnement national

(à suivre)

et régional favorable; la santé; la gestion des connaissances et l'information au service de la prise de décisions; la culture.

Dans sa déclaration de clôture, le Président de la Réunion internationale, le Premier Ministre de Maurice, M. Paul Raymond Béranger, s'est félicité que la Réunion internationale se soit transformée en un moment décisif pour les petits Etats insulaires en développement. La réunion a été couronnée d'un succès éclatant, a estimé le Premier Ministre: nous avons instauré un climat propice au succès.

Ouvrant le débat de haut niveau qui s'est tenu les 13 et 14 janvier, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, avait insisté, devant une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement et un grand nombre de ministres, de représentants de gouvernements et d'institutions des Nations Unies et de la société civile, sur la nécessité d'adopter des mesures décisives face aux changements climatiques, compte tenu des dangers que représente pour les PEID l'élévation du niveau de la mer. M. Annan avait aussi souligné que les tâches envisagées il y a 10 ans, déjà pressantes, étaient devenues urgentes. Pour sa part, l'ONU veillera à ce que les préoccupations des petits Etats insulaires en développement demeurent en haut de la liste des priorités de la communauté internationale, a assuré le Secrétaire général.

Cet après-midi, la Réunion internationale a en outre procédé à une cérémonie de signature du Mémorandum portant création d'un consortium de cinq universités des petits Etats insulaires en développement - l'Université de Malte, l'Université de Maurice, l'Université du Pacifique du Sud, l'Université des Antilles occidentales et l'Université des Iles Vierges américaines - qui aura pour objet de renforcer la capacité des universités de fonctionner dans leur région dans l'intérêt de leurs population et de la réalisation de leur objectifs de développement durable. Les responsables de ces universités ont défini ce consortium comme une alliance interuniversitaire visant à mettre en commun leurs ressources humaines et à développer ces dernières au profit du renforcement de la résistance des petits Etats insulaires en développement et de la réduction de leurs vulnérabilités.

Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

La Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement affirme que le Programme d'action continue d'offrir à ces États et à la communauté internationale un cadre idoine pour traiter, à l'échelle nationale et régionale, des questions de développement durable dans les PEID, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux qui sont au fondement même d'une approche globale et intégrée du développement durable. Il identifie des mesures spécifiques qui s'imposent aux niveaux national, régional et international pour appuyer le développement durable dans les PEID, notamment dans les domaines suivants: les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer; les catastrophes naturelles et environnementales; la gestion des déchets; la gestion et la protection des ressources côtières et marines; les ressources en eau douce; les ressources foncières; les ressources énergétiques; les ressources touristiques; les diversité biologique; les transports et les communications; la science et la technologie; le commerce, la mondialisation et la libéralisation; le renforcement des capacités et l'éducation en vue du développement durable; la production et la consommation durables; la création d'un environnement national et régional favorable; la santé; la gestion des connaissances et l'information au service de la prise de décisions; la culture.

La communauté internationale réaffirme notamment qu'elle s'engage à parvenir, en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à une stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dans des délais suffisants pour permettre à l'écosystème de s'adapter naturellement au changement climatique. La Stratégie demande par ailleurs que les Etats s'engagent à renforcer la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et les mécanismes régionaux afférents tiennent compte, dans le cadre de cette Stratégie, notamment s'agissant des résultats de la Conférence de Kobé, des préoccupations des petits Etats insulaires en développement, notamment en matière d'assurance et de réassurance. La Stratégie de Port Louis souligne que de nouvelles mesures sont indispensables pour permettre aux petits Etats insulaires en développement d'enrayer la pandémie du VIH/sida, notamment par l'accès aux médicaments à des prix abordables.

Par ailleurs, les petits Etats insulaires en développement s'engagent à prendre des mesures dans plusieurs domaines, et notamment: l'adoption de mesures d'adaptation au changement climatique; la promotion des énergies renouvelables; la protection de la propriété intellectuelle, notamment dans le domaine des traditions culturelles; le développement de partenariats en vue d'atténuer les risques, de réduire les primes d'assurance, d'étendre la couverture des contrats d'assurance afin d'accroître le financement de la reconstruction après une catastrophe, et d'établir des systèmes d'alerte rapide.

La communauté internationale réaffirme son engagement en matière de ressources financières, de transfert de technologies, de développement des capacités nationales, de gouvernance nationale et internationale. La Stratégie affirme que la bonne gouvernance est essentielle pour le développement durable.

Les petits Etats insulaires en développement s'engagent notamment à développer et renforcer leurs structures législatives, administratives et institutionnelles; promouvoir un environnement économique favorable aux investissements; encourager la participation du secteur privé au développement durable. La Stratégie demande à la communauté internationale d'apporter son soutien aux efforts dans le domaine de la réforme structurelle et macroéconomique, trouver une solution au problème de la dette, et améliorer l'accès aux marchés des petits Etats insulaires en développement.

La Stratégie encourage la communauté internationale à redoubler d'efforts pour conclure les négociations de l'OMC lancées à Doha, appelle à de meilleures conditions d'adhésion des petits Etats insulaires en développement à l'OMC et demande d'envisager des mécanismes à long terme pour faciliter l'ajustement de ces Etats à la libéralisation.

Dans sa déclaration de clôture, M. PAUL RAYMOND BERENGER, Premier Ministre de Maurice et Président de la Conférence, a rappelé que cette conférence s'était ouverte dans les conditions les plus difficiles au lendemain de la catastrophe qui a frappé l'Océan Indien le 26 décembre en faisant 150 000 morts alors que les délégations des PEID sont venues avec beaucoup de frustration en raison de ce qui a été décrit comme dix ans gaspillés dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires.

Il s'est félicité que ce moment, qui aurait pu mal tourner, s'est transformé en un moment décisif pour les PEID. C'est un immense plaisir pour moi, a-t-il ajouté, de pouvoir dire que notre réunion a été couronnée d'un succès éclatant. Une fenêtre d'opportunités historiques a été ouverte dans la direction du progrès. Nous avons instauré un climat propice au succès et les

résultats se sont traduits par l'adoption de cette déclaration. Les petits Etats en général et les PEID en particulier peuvent assurer leur part dans les affaires internationales car nous avons su démontrer que les PEID méritaient le respect et la considération. Il a souhaité la mise en œuvre d'une bonne coordination entre l'ONU, l'UNESCO, les autres institutions internationales et différents pays qui ont déclaré leur intention d'aller de l'avant vite en matière de réponse à donner aux risques que posent les catastrophes naturelles.

La stratégie et la Déclaration de Maurice pour la poursuite du Programme d'action de la Barbade soulignent de manière forte que les PEID constituent une catégorie particulière, dans le contexte des objectifs de développement du Millénaire en insistant sur la nécessité d'une fourniture de ressources suffisantes de la part de la communauté internationale. C'est donc un effort mieux centré et plus substantiel assumé par tous les PEID et la communauté internationale en vue de mettre en œuvre immédiatement les mesures arrêtées d'un commun accord. Il a remercié l'Inde qui a aidé Maurice à créer ce centre de convention ultra moderne. Enfin, il a déclaré que la présence parmi nous du Secrétaire général a été profondément appréciée et une grande source d'inspiration. °

Il a souligné l'importance des deux réunions à venir en 2005 pour placer les revendications des PEID au centre des priorités internationales en citant la conférence sur la prévention des catastrophes naturelles qui se tiendra à Kobé au Japon la semaine prochaine et la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2005. Ensemble, a-t-il conclu, nous avons rouvert les portes de notre avenir. Il s'agit maintenant de veiller jour après jour et année après année de veiller à l'application de ce que nous avons décidé aujourd'hui.

M. ANWARUL K. CHOWDHURY, Secrétaire général de la Réunion internationale de Maurice et Sous-Secrétaire général de l'ONU, a souligné que la mise en œuvre de la Déclaration de Maurice et de la Stratégie de Maurice dépendra de toutes les parties concernées: les partenaires du développement, la société civile, les institutions spécialisées des Nations Unies et, surtout, les petits Etats insulaires en développement eux-mêmes. Il a affirmé que la Stratégie de Maurice était une feuille de route qui permettra de progresser sur la voie du développement durable des petits Etats insulaires en développement.

M. Chowdhury a souligné que de nombreuses rencontres intergouvernementales se tiendraient prochainement pour permettre aux petits Etats insulaires en développement de brandir la Stratégie de Maurice et exiger sa mise en œuvre, à commencer par la réunion de Kobé sur la prévention des catastrophes naturelles. En février, une session extraordinaire de l'Assemblée générale doit être convoquée pour entériner cette stratégie. M. Bérenger enfin réitéré son appel en faveur d'un mécanisme de suivi pour déceler les défaillances et prendre des mesures de correction.

Débat de haut niveau de la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement

M. JOSEPH URUSEMAL, Président des Etats fédérés de Micronésie, a déclaré que le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer constituaient une menace immédiate pour son pays et les autres Iles du Pacifique. Compte tenu du risque de voir plusieurs de nos Iles submergées par l'océan, nous avons depuis longtemps sollicité la mobilisation des ressources de la communauté internationale pour lutter contre le réchauffement de la planète, a-t-il dit. Malgré ces difficultés, nous avons fait des efforts concrets pour intégrer les

effets du changement climatique dans nos stratégies de développement durable, efforts que nous souhaitons soutenus par des mesures d'adaptation et d'assistance, a-t-il ajouté. Conscients que le moindre accident ou catastrophe dans notre zone économique exclusive risque de menacer notre niveau de vie et nos aspirations à un développement durable, nous jugeons inacceptable que les pays industrialisés continuent de traverser les zones économiques exclusives des PEID en transportant du plutonium ou autre déchets radioactifs sans que des arrangements aient été conclus avec les pays concernés au cas où il y aurait un accident, a déploré le Président.

Par ailleurs, il s'est inquiété de l'impact de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Nous avons besoin, a-t-il déclaré à cet égard, d'une coopération en vue de prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, dans les zones sous notre juridiction nationale. Face à la baisse constante de l'aide publique au développement (APD) et les obligations croissantes des PEID pour atteindre leurs objectifs de développement, l'assistance financière et technique de la communauté internationale est à son avis plus qu'indispensable aujourd'hui. C'est pourquoi, il a exhorté les pays développés à accorder 0,7% de leur PNB à l'APD en soutenant tout particulièrement les objectifs de développement durable des PEID.

M. CAMSEK ELIAS CHIN, Vice-Président des Palaos, a déclaré que les petits Etats insulaires en développement sont conscients des nombreux défis auxquels ils sont confrontés, mais aussi de leurs atouts spécifiques, à savoir leurs ressources marines, la biodiversité de leur environnement et des cultures uniques. Le Vice-Président a souligné que si ces pays dépendent de l'assistance de leurs partenaires régionaux et internationaux, ils sont en dernière analyse, responsables de leur avenir, de leur développement durable et de leur propre prospérité culturelle et économique. Selon M. Chin, il leur faut renoncer à chercher des excuses et entamer un processus rapide de mise en œuvre de cadres stratégiques modernes pour assurer leur développement durable. Pour les Palaos, a-t-il dit, ces efforts concernent en particulier les systèmes bancaire et fiscal, les capitaux étrangers, les transactions commerciales, et la législation du travail. Il faut que mon pays puisse intégrer la protection de l'environnement dans la planification de l'Etat, reconnaître que le moteur de la croissance réside dans le secteur privé et faire le nécessaire pour réduire les charges qui pèsent sur lui, a-t-il affirmé.

Le Vice-Président des Palaos a par ailleurs souligné que son pays avait adopté l'une des législations les plus élaborées sur la protection de ses ressources naturelles. Le pays s'est en outre engagé à mettre en œuvre et appliquer des pratiques de bonne gouvernance, car une population qui ne fait pas confiance à ses dirigeants et ses institutions a peu de chance de prospérer dans le nouveau millénaire, a-t-il estimé. Toutefois, malgré tous ces efforts, la réussite ne sera pas au rendez-vous sans un réengagement en faveur d'un partenariat étroit, sur un PEID d'égalité avec les pays développés, a conclu le Vice-Président.

M. SATO KILMAN, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Vanuatu, a déclaré que la principale difficulté de son pays résidait dans son incapacité de s'intégrer à l'économie mondiale et donc de l'impossibilité de profiter des opportunités de la mondialisation. Nous avons accumulé des dettes de 1997-2000 dans nos efforts de réformes institutionnelles, alors que les résultats économiques n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, a-t-il dit. Il a précisé que la subsistance de 80% de la population dépendait de l'exploitation des ressources naturelles de la terre et de la mer. Néanmoins, les effets de l'urbanisation ont des conséquences néfastes sur les populations rurales et urbaines, générant crimes et autres problèmes sociaux. Avec un taux

de croissance démographique de 3%, un des plus forts de la planète, la population de Vanuatu a augmenté de 31% depuis 1994 pour se chiffrer aujourd'hui à 187 000 habitants, dont 79% vivent dans les zones rurales. Il a déclaré que cette croissance démographique avait entamé les capacités gouvernementales de faire face à ses défis environnementaux.

S'agissant de ses engagements internationaux, Vanuatu a ratifié la Convention sur la diversité biologique en 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1993 et le Protocole de Kyoto en 2001. Il a souhaité que cette Réunion soit l'occasion de recommander que l'on s'intéresse de très près aux vulnérabilités écologiques et socioéconomiques des PEID et que l'on tienne compte de cette vulnérabilité lorsqu'il s'agira de reclasser ces pays. Il s'est également interrogé sur l'efficacité de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS), dont il a estimé qu'elle pouvait suivre des objectifs ne répondant pas aux priorités des PEID. Il s'est inquiété du risque de parvenir à des actions minimalistes, dans le souci d'éviter toute confrontation, en appelant les partenaires au développement à faire preuve de plus de compréhension à l'égard des attentes particulières des PEID. Enfin, il a souhaité la création d'une catégorie institutionnalisée des petits Etats insulaires au sein des Nations Unies.

M. STEPHEN KALONZO MUSYOKA, Ministre de l'environnement et des ressources naturelles du Kenya, a noté que, comme d'autres pays en développement, la majorité des petits Etats insulaires en développement continuent de souffrir de la pauvreté, des conflits, des changement climatique, du VIH/sida, de la dégradation de l'environnement et du déclin des performances économiques, entraînant des conséquences négatives sur le bien-être des populations. S'agissant des conflits, le Ministre kényan a rappelé que son pays avait accueilli le processus de paix soudanais qui a été témoin de la signature d'un accord de paix historique entre le Gouvernement du Soudan et le Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais.

Le Kenya a eu la chance d'être prévenu de l'approche du raz-de-marée par les autorités des Seychelles, lui permettant d'alerter à temps les habitants du littoral. Le pays a néanmoins souffert des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. C'est pourquoi le Kenya appuie l'idée de mettre en place un système d'alerte rapide dans la région de l'Océan Indien. En conclusion, le ministre a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide les petits Etats insulaires en développement à mettre en œuvre les engagements sur le développement durable qui ont été pris à Johannesburg, et de renforcer les capacités nationales pour permettre à ces pays de relever les défis auxquels ils sont confrontés.

M. JOHN KACHAMILA, Ministre de la coordination des affaires environnementales du Mozambique, a souligné la priorité des PEID ou Etats côtiers de lutter contre les défis que constituent le changement climatique, l'augmentation du niveau de la mer, la gestion des ressources marines et côtières, la gestion des ressources en eau douce, le renforcement des capacités et institutions nationales ou encore la mise en valeur des ressources humaines. Après 10 ans de mis en œuvre du Programme d'action de la Barbade, il a estimé que les PEID devaient toujours d'une manière générale faire face à de nombreuses difficultés pour lutter contre la pauvreté et contribuer au développement de leur population. Il a souhaité que des ressources financières et une assistance technique soient mises à la disposition des PEID pour les aider à réaliser dans les délais les objectifs du Sommet du Millénaire et du Plan d'application du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg de 2002. Nous avons consentis d'énormes efforts afin de mettre en œuvre un plan de réduction de la pauvreté, a-t-il indiqué, en soulignant les difficultés liées à un taux de

croissance démographique de 2,6% et à un exode rural observé le long des 2 700 km de côtes. Ce dernier phénomène, a-t-il précisé, complique nos ambitions de préservation des ressources côtières.

M. ISSA MOHAMMAD AL-OWN, Secrétaire adjoint de l'énergie du Koweït, a déclaré que son pays avait été l'un des premiers à fournir une aide aux pays amis victimes du raz-de-marée dans l'Océan Indien. Il a souligné l'importance accordée par son pays à la Réunion internationale, en raison notamment du rang de priorité accordé par son pays aux questions d'environnement.

M. Al-Own a déclaré qu'il fallait connaître les causes des catastrophes naturelles et échanger les expériences et les technologies pour en atténuer les conséquences. A cet égard, le Koweït mène des recherches dans le domaine des catastrophes atmosphériques, marines et telluriques, avec un budget de 100 millions de dollars. Son pays mène en outre des efforts dans le domaine de l'élimination des déchets. Il a également rappelé que le Koweït exécutait des projets de développement dans de nombreux pays par le biais du Fonds de développement des pays arabes, dans les domaines des transports, de l'élimination des eaux usées, de l'énergie, de la gestion des déchets, notamment. Le Secrétaire adjoint de l'énergie a enfin indiqué que le Koweït travaillait en collaboration avec l'OPEP pour maintenir l'équilibre des cours du pétrole. Il faut coopérer pour parvenir à un avenir meilleur dans l'intérêt de tous les peuples du monde, a-t-il conclu.

M. LOUIS MICHEL, Commissaire européen pour le développement et les affaires humanitaires (Communauté européenne), a précisé que 6000 projets en faveur des PEID avaient été financés par l'Europe depuis l'an 2000, pour un volume total de près de 3 milliards de dollars, dont plus d'un tiers a été accordé au PEID ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) dans le cadre des accords de Cotonou. En 2004, l'Union européenne a mis en place une Facilité Eau ACP-UE pour promouvoir l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour les populations d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il a défini l'accès à des services énergétiques modernes comme un préalable à l'éradication de la pauvreté et au développement social et économique. Il a estimé que les PEID couraient aujourd'hui le danger de perdre leurs modestes richesses acquises grâce à leurs efforts et l'utilisation adéquate de notre soutien. C'est pourquoi, a-t-il précisé, l'Union européenne (UE) a approuvé dans le processus préparatoire de cette réunion, le cadre de vulnérabilité développé par les PEID eux-mêmes au cours de la dernière décennie. Il a déclaré que la réduction de la pauvreté et celle de la vulnérabilité constituaient les missions prioritaires des PEID.

Par ailleurs, il a indiqué que l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) avait assisté les populations affectées par les ouragans Ivan, Jeanne et Frances dans la région des Caraïbes avec un montant de plus de 10 millions d'euro en assistance d'urgence, dont 4 millions pour Haïti, 1,2 million pour la Jamaïque, 1 million pour Cuba, 3 millions pour Grenade, St-Vincent-et-Grenadines, 600 000 euro pour la République dominicaine et 480 000 pour les Bahamas. Il a précisé que les difficultés d'ordre naturel et géographique des PEID avaient été prises en compte dans l'article 89 de l'accord de Cotonou. La création d'une nouvelle catégorie spéciale de pays, a-t-il déclaré, n'est à notre sens pas nécessaire à l'OMC, en ajoutant que les problèmes spécifiques des PEID devaient être traités au travers d'actions sur mesure, permettant une utilisation optimale des outils existants. Nous n'avons pas de mandats pour examiner ici et maintenant le mandat de l'OMC, a-t-il précisé, en assurant néanmoins que l'Union européenne était prête à soutenir les PEID par le biais d'une assistance technique et le renforcement des capacités liées au commerce. A titre d'exemple, il a indiqué que le plan d'action sur le

sucre qui sera présenté prochainement par l'UE vise le double objectif de l'amélioration de la compétitivité et de la diversification.

M. YAACOB BIN IBRAHIM, Ministre de l'environnement et des ressources en eau de Singapour, a d'emblée souligné que son pays était disposé à appuyer les Nations Unies et les pays touchés par le raz-de-marée, faisant notamment valoir que ses bases aériennes et navales étaient mises à la disposition des Nations Unies, des organisations de secours d'urgence et des pays concernés.

M. Ben Ibrahim a réitéré l'appel des dirigeants de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en faveur d'un centre régional d'alerte rapide dans l'océan Indien et l'Asie du Sud-Est.

S'agissant des petits Etats insulaires en développement, le ministre singapourien a fait valoir que son pays collaborait avec ces Etats dans le cadre de son programme de coopération technique dans le domaine du renforcement des capacités nationales. Singapour s'engage à apporter sa contribution en partageant son expérience et ses connaissances avec les autres petits Etats insulaires en développement, a-t-il déclaré. L'expérience de Singapour dans les domaines de la gestion urbaine, de la planification et de la conception des transports, de la gestion de l'eau, du traitement des déchets, de l'ingénierie et de la gestion environnementale peut être à son avis utile pour ces pays. Le Ministre a annoncé par ailleurs que son pays comptait orienter son assistance, dans le cadre de son programme d'aide aux PEID, vers le tourisme, la gestion des crises humanitaires, de la sécurité et de la législation dans le domaine de l'internet notamment.

M. MARCUS BETHEL, Ministre de la santé et de l'environnement des Bahamas, a présenté les difficultés particulières d'un pays qui comprend 700 Iles regroupant la majeure partie de sa population sur une trentaine d'entre elles. Il a déclaré que les Bahamas avaient fait des progrès significatifs dans l'application du Programme d'action de la Barbade, par la mise en place d'institutions environnementales et sociales idoines. Il a souhaité que la communauté internationale mobilise les ressources nécessaires à la promotion d'un tourisme durable, qui est une clé de la satisfaction des besoins économiques et sociaux des PEID. Il a indiqué que les récentes catastrophes et cyclones qui ont frappés les Caraïbes avaient démontré la vulnérabilité des PEID qui peuvent en quelques heures voir réduits à néant 50 ou 70 ans d'efforts. Il a estimé important de renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l'énergie et des déchets y compris l'énergie renouvelable, de la gestion de la diversité, de la protection de l'environnement, le suivi et l'évaluation et la sécurité, y compris les réponses à donner aux nouvelles menaces et défis.

M. XAVIER DARCOS, Ministre du développement, de la coopération et de la Francophonie de France, a déclaré que le récent raz-de-marée qui a dramatiquement frappé l'ensemble de l'Océan Indien avait tristement rappelé combien les pays sont vulnérables face aux catastrophes naturelles et plus encore les pays en développement et, parmi eux, les Etats insulaires. M. Darcos a fait valoir que la France avait engagé à ce stade 50 millions d'euros pour faire face à l'urgence. Il a en outre annoncé que son pays mettrait en place un organisme doté de 300 millions d'euros pour contribuer à la reconstruction de l'ensemble des pays touchés. La France appuiera par ailleurs la mise en place d'un système d'alerte rapide dans l'Océan Indien. M. Darcos a fait valoir que depuis l'adoption du Programme d'action de la Barbade, l'effort de la coopération bilatérale française en faveur des PEID s'était élevé à plus de 350 millions d'euros. La France attend que tous les pays renouvellent leur engagement et élaborent des actions concrètes, notamment grâce à la mobilisation de ressources, a-t-il rappelé. Pour sa part, la France s'est engagée à relever son aide publique au développement à 0,5% de son PNB en 2007 et à 0,7% en 2012.

Au-delà de cet effort, la France milite pour la mise en place de mécanismes de financements innovants et espère pouvoir mettre en place un projet pilote dans les prochains mois, a-t-il conclu.

M. MAGED GEORGES ILIAS GHATTAS, Ministre d'État aux affaires environnementales de l'Égypte, a souligné la nécessité d'une réelle volonté politique de la communauté internationale pour aider les PEID à réaliser leurs objectifs de développement durable, et notamment leurs capacités de réduire leurs vulnérabilités aux catastrophes naturelles. A cet égard, il a estimé urgente une assistance permettant au PEID de profiter d'un système d'alerte rapide et de disposer des infrastructures nécessaires. Il a regretté que malgré les engagements de Rio en 1992, de la Barbade en 1994, du Sommet du Millénaire en 2000 et de celui de Johannesburg en 2002, la communauté internationale devait encore faire face à de nombreux défis liés à la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles en raison des efforts insuffisants déployés par la communauté internationale en matière de transfert de ressources, de capacités et de technologies. Enfin, il a souhaité la mise en place d'un mécanisme de suivi qui permettrait de mesurer l'application des différentes résolutions prises à Maurice dans l'intérêt des générations futures.

M. ARCADO NFAGAZWA, Ministre d'État chargé des questions environnementales et syndicales de la Tanzanie, a indiqué que son pays disposait de plusieurs Iles et récifs coralliens, menacés par la pollution marine, la sédimentation, le déversement des eaux usées; à cela s'ajoute l'impact du changement climatique sur ces Iles. C'est pourquoi il est urgent que les pays en développement s'intègrent au système commercial international, a souligné le Ministre affirmant que les problèmes environnementaux ne relèvent pas du contrôle des pays en développement.

Les pays côtiers de l'Océan Indien ont souffert des conséquences d'une catastrophe qui vient de mettre en évidence la vulnérabilité des communautés insulaires, a poursuivi le ministre tanzanien. Il s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un système d'alerte rapide dans le monde et de l'adoption de mesures par les institutions spécialisées des Nations Unies pour venir en aide aux Etats touchés par les catastrophes naturelles. Il a aussi engagé les pays développés à favoriser un système économique international équitable.

M. HAMIDOU SIDIBE, Ministre de la planification et du développement durable du Sénégal, a indiqué que pour faire face aux multiples effets négatifs des changements climatiques, son pays avait élaboré des programmes visant à atténuer leurs conséquences sur les activités socioéconomiques du pays. Il s'agit entre autres, a-t-il précisé, de projets permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) associés à la production d'électricité d'origine thermique. Il a souligné les efforts de son pays pour promouvoir des énergies de substitutions, la rationalisation du secteur du transport, la promotion des énergies renouvelables et de politiques de meilleure gestion et de protection de ressources naturelles. Il a déclaré que le monde était devenu un village planétaire, en précisant que même si le bonheur des uns n'était pas forcément celui des autres, la malheur des uns pouvait devenir bien vite celui de tout le monde. En conclusion, il a estimé que le problème n'était pas d'avoir plus que les autres mais de disposer des moyens techniques et financiers de faire face aux besoins de développement. Il a souhaité que l'on n'attende pas les famines et les catastrophes pour réagir, mais que l'on se mobilise dès aujourd'hui pour développer ces pays, afin qu'il n'y ait pas de famines et qu'ils aient la capacité de faire face à ces catastrophes.

M. OLE E. MOESBY, Sous-Secrétaire d'État aux affaires multilatérales du Danemark, a indiqué que son pays souhaitait contribuer de manière constructive à l'examen de la question d'un système d'alerte rapide lors de la conférence sur la prévention des catastrophes qui se tiendra à Kobé la semaine prochaine.

M. Moesby a souligné que son pays a appuyé la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade de plusieurs manières, notamment dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables. L'exemple le plus récent du soutien apporté par le Danemark est représenté par une contribution de 11 millions de couronnes sur quatre ans pour la mise en œuvre de l'action stratégique et les politiques énergétiques des Iles du Pacifique. L'aide au développement danoise se porte également sur les efforts visant à faciliter l'accès à l'eau potable et à l'adduction d'eau. Dans les petits Etats insulaires en développement, ces efforts représentent un défi particulier. En conclusion, le sous-secrétaire d'Etat danois a déclaré que son pays continuerait d'appuyer les petits Etats insulaires en développement.

M. NAVIN CHANDERPAL, Envoyé spécial du Président pour l'environnement et le développement durable du Guyana, a engagé la communauté internationale à fournir aux pays en développement des moyens qui comprennent des ressources financières supplémentaires prévisibles et adéquates en vertu du chapitre 33 du Programme d'action 21. Il a souhaité que ces ressources soient accordées sur la base de conditions préférentielles, en prenant compte les besoins particuliers des pays développement avec des accords commerciaux équitables et justes. La situation du commerce des bananes, du riz et du sucre dans les Caraïbes, a-t-il ajouté, montre bien que ceux qui disposent du pouvoir économique n'ont pas de scrupules lorsqu'il s'agit de manipuler des accords commerciaux, quelles que soient les conséquences de ces manipulations sur les économies des pays en développement. Il s'est dit déçu du non-respect des promesses d'aide au développement de pays développés qui ont adopté à son avis une attitude agressive à l'égard des pays en développement. En conclusion, il a formé le vœu que cette conférence soit l'occasion de rallumer la flamme de la Barbade, en espérant que l'esprit de coopération qui a régné durant cette semaine de négociation permette de regagner le terrain perdu et de relancer les objectifs de développement durable.

Mme YORIKO KAWAGUCHI, Conseillère spéciale du Premier Ministre du Japon, a déclaré que son pays, qui a été exposé à de nombreuses catastrophes naturelles, est particulièrement sensible aux pertes en vies humaines et dégâts matériels subis récemment dans l'Océan Indien. Elle a indiqué que son pays avait contribué 500 millions de dollars aux opérations de secours d'urgence et collaborerait à l'établissement d'un système d'alerte rapide dans l'Océan Indien.

Mme Kawaguchi a souligné que la situation géographique des petits pays insulaires peut être surmontée grâce aux communications électroniques et les technologies de l'information. En outre, l'écotourisme peut contribuer au développement durable de ces pays, et le Japon y apporte son soutien. Après avoir fait valoir l'importance de l'entrée en vigueur prochaine du Protocole de Kyoto, Mme Kawaguchi a souligné que 35 % de l'aide au développement du Japon concerne la protection de l'environnement, notamment dans le domaine de la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement. A Kobé, le Japon lancera l'initiative pour la prévention des catastrophes par le biais de l'aide publique au développement, a-t-elle annoncé, en exprimant l'espoir, que la Réunion internationale renouvellerait l'élan en faveur du développement durable des petits Etats insulaires en développement.

M. EVRIPIDIS STYLIANIDIS, Vice-Ministre des affaires étrangères de Grèce, a indiqué que la société civile et l'Etat grecs avaient mobilisé des services d'un montant de 25 millions d'euros à destination des victimes du tsunami. Il a estimé que cette catastrophe démontrait les conséquences de la vulnérabilité des PEID vis-à-vis de tels phénomènes sur le plan économique, social et commercial. Il a assuré que pour soutenir le renforcement des capacités des PEID, la Grèce était prête à apporter ses compétences juridiques en matière de protection de l'environnement, notamment du tourisme et de la pêche par l'intermédiaire d'une ONG. Il a conclu son intervention en se disant persuadé que cette Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme de la Barbade serait l'occasion de faire un grand pas en direction des objectifs de développement durable des PEID.

M. DRAZEN MARGETA, Sous-Ministre des affaires étrangères de la Croatie, a indiqué que son pays a consacré 1 million de dollars pour l'assistance aux pays victimes du raz-de-marée dans l'Océan Indien. M. Margeta a rappelé que son pays comportant 1185 Iles était sensible aux problèmes rencontrés par les petits Etats insulaires en développement. La Croatie a ainsi lancé un programme national pour le développement de ses Iles et consacré 700 millions à cette fin avec l'appui de partenaires internationaux. Le Sous-Ministre a ajouté que la Croatie aurait l'intention d'intégrer la question de ses Iles dans le processus de négociation pour l'entrée dans l'Union européenne, notamment dans le domaine de l'environnement.

Les Iles croates connaissent de nombreux problèmes qui sont communes aux petits Etats insulaires en développement, a fait observer M. Margeta. Elle s'efforce de désenclaver les Iles et a développé sa coopération avec les pays voisins, et pris des mesures de protection du patrimoine culturel, notamment dans le contexte de l'exode des populations de ses Iles.

M. ZAINAL ABIDIN OSMAN, Secrétaire parlementaire au Ministère des affaires étrangères de la Malaisie, s'est félicité de la décision des dirigeants de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) de créer un système d'alerte rapide en promouvant la sensibilisation du grand public. Il a estimé urgent que la communauté internationale applique pleinement le Programme d'action de la Barbade alors que les PEID, n'ont épargné aucun effort au niveau national ce faire. Il a indiqué que l'année 2005 fournirait plusieurs occasions de mettre en avant les attentes des PEID, citant la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2005. Par ailleurs, il a cité les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement, avec notamment la Convention-cadre sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto. Il a souhaité une augmentation du soutien financier et technique par le biais du Fonds pour l'environnement mondial pour permettre au PEID de renforcer leur plan national de mise en œuvre du développement durable. Nous rappelons, a-t-il ajouté, les promesses faites à Rio en 1992 en vue de dégager des ressources financières adéquates, prévisibles et suffisantes et nous et nous devons avoir l'audace d'identifier les défis qui s'opposent à la réalisation de nos objectifs de développement durable et lever ces obstacles.

Mme PATRICIA OLAMENDI TORRES, Secrétaire adjointe des questions multilatérales et des droits de l'homme du Ministère des affaires étrangères du Mexique, a déclaré que le gouvernement de son pays souhaitait renforcer sa coopération avec les petits Etats insulaires en développement dans le domaine du développement économique, pour prévenir les catastrophes naturelle, réduire la pauvreté, lancer des initiatives dans le domaine commercial et fournir des conseils pour la modernisation des institutions. Mon gouvernement a imprimé une nouvelle impulsion à sa coopération avec les petits Etats insulaires en développement des Caraïbes et a versé 10 millions de dollars à la création d'un

fonds d'aide aux projets. En outre, le Mexique accordera cette année 270 bourses à 11 pays des Caraïbes pour la formation des ressources humaines, a-t-elle fait observer.

Attirant l'attention sur la tenue du quatrième Forum mondial de l'eau prévu en mars 2006 au Mexique, Mme Olmendi Torres a souligné l'occasion que représente cette réunion pour la mise en oeuvre de projets dans ce domaine. Elle a d'autre part indiqué que le Mexique s'était associé à la communauté internationale pour réagir à la catastrophe dans l'Océan Indien et avait contribué à l'effort en apportant une assistance matérielle, humaine et financière aux pays touchés.

Mme SANDELLE SCRIMSHAW, Haut Commissaire pour le Canada à Maurice et Envoyée spéciale du Ministre de la coopération internationale à la Réunion internationale, a déclaré que son pays avait décidé d'accorder 425 millions de dollars en aide humanitaire et à la reconstruction des pays affectés par le tsunami. Elle a indiqué que le Canada appuyait la coopération entre les PEID eux-mêmes. L'expérience nous a appris que nous devons développer des programmes sur des questions prioritaires comme la gestion des océans, le changement climatique, la biodiversité et la communication, et que nous devons mener des interventions à long terme, a-t-elle insisté. Après avoir précisé que le Canada avait appuyé 64 initiatives directement liées aux objectifs fixés à la Barbade, elle a invité les PEID à piloter eux-mêmes la mise en oeuvre de ce programme en mettant en commun leurs ressources. C'est en travaillant ensemble, a-t-elle ajouté, que les PEID pourront avoir accès aux outils et aux ressources dont ils ont besoin pour lutter contre la pauvreté, contre la propagation des maladies infectieuses et favoriser leurs économies. Elle a indiqué que la Canada accueillerait à Terre Neuve du 1 du 5 mai prochain une conférence internationale sur la gouvernance des pêches en haute mer et sur un accord des Nations Unies sur la pêche.

M. PETKO DRAGANOV, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Bulgarie, a déclaré que la catastrophe survenue dans l'Océan Indien avait clairement démontré la nécessité de prendre des mesures pour aider ces pays à faire face aux catastrophes naturelles. En particulier, M. Draganov a estimé que des vies auraient pu être sauvées si un système d'alerte rapide avait été en place. C'est pourquoi cette Réunion internationale devrait se concentrer sur la prévention des catastrophes, a estimé le Vice-Ministre, affirmant que les Nations Unies devraient être le fer de lance de cet effort. Les pays en transition comme la Bulgarie, qui bénéficiaient de l'assistance de la communauté internationale, sont maintenant en passe de devenir des bailleurs de fond, et la Bulgarie est disposée à assumer ses responsabilités à cet égard, a déclaré le Vice-Ministre. Il a enfin insisté pour que les instances concernées adoptent une approche intégrée aux problèmes de développement durable, assurant que la Bulgarie y contribuerait pleinement.

M. JOSE IGLESIAS SOARES, Président de l'Institut portugais pour l'aide au développement, a déclaré que le Portugal était déterminé à aider les PEID à surmonter les obstacles auxquels ils font face. Il a précisé que son pays comptait parmi ses partenaires le Cap Vert, la Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe et Timor Leste. Il a indiqué que son pays avait développé une politique de coopération basée sur le renforcement des services de la santé et de l'éducation. Il a souhaité que l'on accorde une attention particulière à la lutte contre la pandémie du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses qui contribuent à accroître les difficultés des PEID. Dix ans après son adoption, a-t-il conclu, le Programme d'action de la Barbade reste valable, en ajoutant que le succès de sa mise en oeuvre dépendrait de la stratégie qui sera adoptée à l'issue de cette réunion.

M. MOHAMED LATHEEF, Maldives, donnant lecture d'un message du Président des Maldives, a souligné que, suite au raz-de-marée, les Maldives auraient besoin d'environ 239 millions de dollars pour les secours d'urgence et de 1,3 milliard au cours des 3 ou 5 prochaines années. Il a souligné que l'assistance des amis des Maldives a été immense et a exprimé l'espoir que la communauté internationale continuerait de tenir ses promesses à long terme et les traduiraient en mesures concrètes. Il s'est dit convaincu que la présente Réunion internationale contribuerait à faire de réels progrès pour réduire la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement.

Mme O.Y. IVANOVA, Fédération de Russie, a estimé que la tâche de cette réunion était de garantir une analyse approfondie fondée sur des données objectives et scientifiques. Nous ne devons pas viser à de nouveaux objectifs, a-t-elle déclaré, mais déterminer des méthodes d'application de ce programme pour en permettre une application efficace en tenant compte des nouveaux défis que nous affrontons. S'agissant des questions sectorielles contenues dans ce programme, nous pensons qu'il faut respecter rigoureusement les décisions prises par la 22^e session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à cette question, le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg et la Commission du développement durable des Nations Unies, a-t-elle déclaré. Mme Ivanova a souligné en outre la nécessité de mettre l'accent sur la définition d'initiatives que les PEID viendraient ajouter à l'application plus efficace du Programme d'action de la Barbade.

M. AMINU BASHIR WALI, Nigéria, a fait valoir que son gouvernement avait contribué 1 million de dollars aux efforts des Nations Unies en faveur des pays victimes du raz-de-marée dans l'Océan Indien. Les petits Etats insulaires en développement sont les mieux placés pour dire à la communauté internationale quels sont leurs besoins, a-t-il souligné. Mentionnant l'ouragan Ivan, le représentant a souligné que des décennies de développement avaient anéanties à cause d'un seul événement climatique. Il ne faut plus perdre de temps pour la réalisation des engagements souscrits il y a 10 ans, avec l'adoption du Programme d'action de la Barbade, a-t-il lancé. Le renforcement des capacités des petits Etats insulaires en développement en vue du règlement des problèmes liés à l'accès aux ressources et aux débouchés pour leurs produits est indispensable à son avis pour permettre à ces pays d'assurer leur développement durable. Le Gouvernement nigérian, par son corps d'aide technique, collabore avec plusieurs petits Etats insulaires en développement dans le cadre d'accords bilatéraux et envoie des ingénieurs, des médecins et autres professionnels dans ces pays, a-t-il précisé.

M. HARALD NEPLE, Norvège, s'est félicité que la communauté internationale soit de plus en plus à la hauteur du défi que constitue la lutte contre la vulnérabilité, en notant que le FEM apportait une attention croissante à cette question. Il a rappelé que la 10^e session de la Convention sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Buenos Aires le mois dernier, avait été l'occasion d'adopter un programme sur l'adaptation et estimé que les pays industrialisés avaient le devoir de réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau qui empêcherait une interférence dangereuse sur les changements climatiques. Il a souligné la contribution financière de la Norvège pour appuyer la délimitation des plateaux continentaux des pays en développement.

M. BASHIR ABU SITA, Soudan, a réaffirmé sa solidarité avec les petits Etats insulaires en développement, qui connaissent des problèmes similaires à ceux du Soudan dans le domaine du développement durable. Il a attiré par ailleurs l'attention de la Réunion internationale sur le moment historique que

traverse le Soudan, avec la signature d'un accord vital pour la paix du pays. Il a ajouté à cet égard que la question de la paix est essentielle au développement durable de tous les pays, y compris des Etats insulaires. Ces Etats sont confrontés à de nombreux problèmes et il faut tout mettre en œuvre pour remédier à leur vulnérabilité, a-t-il conclu.

M. OSWALDO DE RIVERO BARRETO, Pérou, a déclaré que les catastrophes faisaient beaucoup plus de victimes dans les pays en développement que dans les pays développés, car les premiers n'avaient pas les moyens de mettre en place des systèmes d'alerte rapide et des infrastructures les préparant à ces catastrophes. Il a affirmé que son pays était très sensible aux préoccupations des PEID, parce que le Pérou partageait avec eux certaines similarités comme la fragilité de son système écologique. Précisant que le Pérou, qui disposait de 3000 km de côtes sur l'Océan Pacifique, souffrait et continuera de souffrir des effets physiques, économiques et sociaux de phénomènes du type El Niño, avec toutes les conséquences que l'on imagine pour un pays dont 73% de la population vit au bord de la mer. Il a rappelé que 50% de la population mondiale vivait aujourd'hui dans des zones côtières, une proportion qui atteindra 75% en 2025.

M. SICHAN SIV (Etats-Unis) a fait valoir que son pays avait contribué à hauteur de 350 millions de dollars aux secours d'urgence pour les pays frappés par le raz-de-marée de l'Océan Indien, sans compter les moyens aéronavals et les troupes dépêchées dans la région. Les petits Etats insulaires en développement doivent faire face à de nouveaux défis qui se sont révélés au cours des dernières années, tel le VIH/sida. A cet égard, le représentant des Etats-Unis a rappelé que son pays apporterait une contribution de 15 milliards de dollars sur cinq ans dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Il a par ailleurs souligné l'importance pour ces pays, afin de s'intégrer à l'économie mondiale d'ouvrir leurs marchés et libéraliser l'économie. Il faut respecter le processus en cours à l'Organisation mondiale du commerce, qui reconnaît que l'effort des gouvernements ne suffit pas, et qu'il est important d'établir des partenariats a-t-il souligné. Les Etats-Unis restent en outre engagés dans la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, a réaffirmé le représentant américain.

M. ULRICH LEHNER, Suisse, a déclaré que les PEID et leurs populations méritaient la pleine attention de la communauté internationale et son soutien dans les efforts qu'ils entreprennent pour réduire la pauvreté et pour mettre en œuvre un développement durable. Il a estimé que la stratégie élaborée il y a 10 ans à la Barbade conservait toute sa pertinence, même si elle devait être approfondie. Il a exhorté tous les partenaires du développement des PEID, internes et externes, y compris les organismes multilatéraux et les institutions financières internationales, à construire des coalitions efficaces et a souhaité une attention toute particulière à toute mesure d'adaptation qui puisse contribuer à limiter l'impact des changements climatiques. Par ailleurs, il a noté que les caractéristiques économiques des PEID, en particulier leur très faible taille et leur fragilité, leur imposaient des contraintes dans le domaine du commerce. C'est pourquoi, il a assuré que la Suisse s'engagerait à poursuivre de manière constructive les discussions en cours au sein de l'OMC avec les pays concernés en vue de la définition de traitements adéquats à leurs conditions particulières.

M. HJALMAR W. HANNESSON, Islande, a souligné l'importance des sources d'énergie renouvelables, affirmant que son pays oeuvrait activement à faire partager son expérience dans le domaine de l'énergie géothermique avec les pays en développement. Il a aussi mis l'accent sur le potentiel que représente l'hydrogène comme source d'énergie. Il faut aussi assister les pays pour les aider à appliquer la Convention sur le droit de la mer, a-t-il dit, annonçant

une augmentation de l'aide publique au développement de son pays en faveur des petits Etats insulaires en développement. Il a par ailleurs rappelé que son pays avait lancé une initiative spéciale d'un million de dollars en faveur des petits Etats insulaires en développement pour appuyer des programmes dans le domaine de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Mme MARITZA AMALIA GUERRERO, République dominicaine, a déclaré qu'il était clair que la coopération, la solidarité et des efforts conjoints des PEID étaient nécessaires pour faire la différence en souhaitant que les avantages comparatifs dont nous disposons soient mieux pris en compte. Elle s'est tout particulièrement inquiétée des risques que représente le passage de bateaux transportant des déchets nucléaires ou les pollutions occasionnées par les pétroliers. A cet égard, elle a souhaité la mise en place d'un groupe de travail chargée de déterminer la nature et l'amplitude des risques que pose pour nos eaux territoriales le passage de tels chargements. Soulignant les vulnérabilités particulières des petits Etats aux fluctuations économiques mondiales, elle a souhaité la reconnaissance des spécificités des PEID et de leurs attentes particulières afin qu'ils puissent à l'instar des grandes nations profiter des fruits de la mondialisation.

M. GERHARD PFANZELTER, Autriche, a souligné le rôle de son pays dans le domaine des énergies renouvelables et indiqué qu'il s'attacherait à favoriser l'accès à l'énergie des pays en développement. Il s'est félicité, à cet égard, des progrès réalisés dans le cadre de la présente réunion sur les énergies renouvelables. M. Pfanzelter a annoncé que l'Autriche, en collaboration avec l'UNOV, fournirait aux petits Etats insulaires en développement des espaces de bureau à l'Office des Nations Unies à Vienne pour favoriser leur participation aux travaux dans les domaines de la non-prolifération, de la coopération pour le développement industriel, et de la lutte contre le trafic de stupéfiants.

M. ABDULAZIZ NASSER R. AL-SHAMSI, Émirats arabes unis, a déclaré que cette réunion revêtait une importance particulière après les dévastations du 26 décembre. Il s'est inquiété de la vulnérabilité des PEID, en insistant qu'ils avaient besoin d'une aide de la communauté internationale pour faire face aux effets du changement climatique et autres catastrophes. Il a rappelé que la réunion interrégionale qui s'était tenue aux Bahamas en janvier 2004, a donné l'occasion de souligner l'importance pour les PEID de mettre en commun leurs capacités et avantages comparatifs. Il a demandé un appui international renforcé qui viendrait compléter les efforts nationaux de développement, et déclaré que les objectifs de 1994 restaient valables, tout en soulignant la nécessité de s'adapter aux nouveaux problèmes comme la propagation du VIH/sida, les menaces à la sécurité du fait du terrorisme ou encore le trafic d'armes. Il a souligné le défi qui consiste à augmenter les flux de ressources financières et autres ressources permettant d'atteindre les Objectifs de développement durable.

M. MOI AVEI KBE, Ministre du pétrole et de l'énergie de la Papouasie-Nouvelle Guinée, a déclaré que son pays, qui a été victime d'un tsunami en 1998, était très sensible à la tragédie du 26 décembre dernier. Nous savons que la communauté internationale est désireuse de nous apporter une aide particulière et nous savons que nous devons balayer devant notre porte, puisque notre bilan est peu encourageant malgré les ressources dont nous disposons, a-t-il admis. L'abondance de ressources n'est pas suffisante si nous ne disposons pas de capacités de tirer profit de ces ressources, ou si nous ne sommes pas en mesure de mettre au point des stratégies nationales qui tiennent compte des nos caractéristiques particulières, a-t-il précisé. Il a notamment regretté que son pays ne soit pas en mesure de lutter contre la pêche illégale, en souhaitant une assistance de la communauté internationale dans ce domaine.

M. JAROSLAV SIRO, République tchèque, avait indiqué que son pays avait contribué à hauteur d'un demi million d'euros en faveur des victimes du raz-de-marée dans l'Océan Indien, et apporterait une contribution supplémentaire de 7 millions pour la reconstruction. Il a ajouté que cette catastrophe avait en outre mobilisé la solidarité de la population tchèque. Mon pays participe activement aux efforts de la communauté internationale pour assister les petits Etats insulaires en développement à parvenir au développement durable, a-t-il conclu.

M. MYKHAILO SKURATOVSSKYI, Ukraine, s'est réjoui de constater que les problèmes des PEID étaient devenus une priorité pour les Nations Unies. Depuis la Barbade, nous avons été témoins des efforts constants des PEID pour appliquer leurs objectifs de développement durable, a-t-il dit. Les PEID continuent de faire face à des défis très graves en raison de vulnérabilités spécifiques, comme leur petite taille ou l'isolement et l'éloignement des marchés. Il a souligné la nécessité pour les partenaires au développement de renforcer leurs efforts concertés afin de réaliser des progrès substantiels dans la mise en œuvre du Programme de la Barbade. Il a déclaré que l'Ukraine était prête à partager son expérience pour aider les PEID à atténuer les conséquences des catastrophes naturelles, insistant sur l'expérience de son pays en matière de conservation de la diversité biologique.

M. SYED HASSAN JAVED, Pakistan, s'est félicité que les petits Etats insulaires en développement se soient fermement engagés à appliquer le Programme d'action de la Barbade et a souligné qu'il est du devoir de la communauté internationale d'appuyer leurs efforts. Il faut une approche orientée vers l'action pour mettre en œuvre le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement, a-t-il estimé. Pour sa part, le Pakistan est déterminé à maintenir son soutien à ces Etats et à participer activement aux efforts internationaux pour aider les petits Etats insulaires en développement à faire face aux défis économiques et environnementaux auxquels ils ont confrontés, a conclu le représentant.

M. ALI GOUTALI, Tunisie, a souligné la vulnérabilité d'un grand nombre de pays aux catastrophes naturelles, parmi lesquelles les PEID sont les plus exposés. Il a considéré que le développement durable devait être considéré sous un angle international et fondé sur une complémentarité entre les responsabilités nationales et les partenariats régionaux et internationaux. Il a déclaré que la Tunisie était prête à mettre à disposition des PEID son expérience dans tous les domaines de leur ressort et a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud comme un moyen de mutualiser les avantages comparatifs des PEID. En conclusion, il a déclaré que la Tunisie, qui accueillera la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information en novembre 2005, exhorte les pays développés à faire plus d'efforts dans le domaine du transfert de technologies de l'information et de la communication.

M. CARLOS SERGIO SOBRAL DUARTE, Brésil, a souligné que le raz-de-marée dans l'Océan Indien avait démontré l'importance de prendre des mesures de préparation et d'alerte rapide face aux catastrophes naturelles, a-t-il dit. Il est de la responsabilité de la communauté internationale d'aider les petits Etats insulaires en développement à réduire leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles, a-t-il dit. M. Duarte a exprimé l'espoir que l'adoption de la Stratégie donnerait un nouvel élan au Programme d'action de la Barbade. Pour sa part, le Brésil continuera de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à la mise en œuvre du Programme d'action, a-t-il dit, en rappelant que la sécurité collective ne pouvait être assurée que si le développement était garanti pour tous.

M. CLAUDIO ROJAS, Chili, a réaffirmé sa volonté d'appuyer les engagements pris pour appliquer le Programme d'action de la Barbade en favorisant le multilatéralisme comme moyen de promotion des progrès socio économiques. La situation malheureuse qu'entraînent les catastrophes ne nous est pas étrangère, puisque le Chili a subi en 1960 un des pires tremblements de terre qu'a connu l'histoire contemporaine. Il a estimé urgent que la communauté internationale procède à des mesures cohérentes et concertées afin de répondre aux attentes des petits pays les plus vulnérables et souhaité que soient déployées toute une série de mesures pour parvenir à des progrès tangibles d'ici la tenue du Sommet de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2005 aux Nations Unies. Il a souligné la nécessité de mécanismes novateurs de mobilisation de ressources aux fins des objectifs de développement durable. Il a conclu en faisant part des efforts déployés par son pays en Haïti dans le cadre de la Mission de stabilisation des Nations Unies, insistant que la stabilité politique était un préalable incontournable à la stabilité économique.

M. CARLYLE G. CORBIN, Ministre d'État aux affaires extérieures des Iles Vierges américaines, a souligné que le développement durable des petits Etats insulaires en développement était menacé par les pratiques non durables d'autres Etats. Les Iles Vierges américaines participent aux efforts régionaux dans les Caraïbes pour la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et saluent leur participation en tant que membre associé à la Réunion internationale et autres instances consacrées aux petits Etats insulaires en développement. Il a souligné les difficultés de son pays, en tant que territoire non autonome, à gérer ses propres ressources, et rappelé à cet égard le droit inaliénable des territoires non autonome à la souveraineté sur leurs ressources. Il a enfin annoncé la reconstitution de l'association avec les Iles Vierges britanniques.

M. JOSEPH MANAUTE (Nouvelle-Calédonie) a déclaré que la Nouvelle-Calédonie participait, pour la première fois, en tant qu'observateur, aux travaux de la Commission du développement durable grâce à l'invitation des Nations Unies. A proximité du Tropique du Capricorne, à environ 1 500 kilomètres de la côte australienne, a-t-il précisé, la Nouvelle-Calédonie est la troisième île du Pacifique Sud par sa superficie après la Papouasie-Nouvelle Guinée et la Nouvelle-Zélande. Il a précisé que l'activité économique de la Nouvelle-Calédonie, qui repose en grande partie sur le secteur des mines et de la métallurgie, restait soumis à de nombreux handicaps liés au relief et au climat. Au cours de cette conférence, la Nouvelle-Calédonie mesure davantage les enjeux économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les Iles en développement, a-t-il précisé. M. Manaute a d'autre part estimé que l'aide publique au développement, sous la forme la plus appropriée à chaque pays, était l'instrument essentiel permettant d'éviter la marginalisation des petites économies insulaires au sein du vaste mouvement de mondialisation. L'accès préférentiel aux marchés, a-t-il ajouté, et le soutien au développement des TIC, l'accélération du recours aux énergies renouvelables et le tourisme permettront de réduire la vulnérabilité de nos économies et d'assurer un développement harmonieux à nos populations. Les efforts à mener sont importants, et peuvent parfois sembler difficilement réalisables à l'échelle des Iles en développement, mais les enjeux sont immenses à l'échelle internationale : c'est la notion même de développement durable qui est en jeu, a conclu M. Manaute.

M. ROLAND ANTONIUS (Antilles néerlandaises) a affirmé que les Antilles néerlandaises étaient fermement engagées dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade. Il a estimé que la communauté internationale devait prendre conscience qu'elle partageait la même planète et les responsabilités de sa gestion. Il faut serrer les rangs pour la protection de notre habitat contre les menaces naturelles et celles qui sont le résultat de l'activité humaine, a-t-il estimé.

M. DON MCKINNON, Secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth, a déclaré que cette conférence était l'occasion unique de convenir de mesures qui permettraient d'atténuer les conséquences des catastrophes naturelles. Cette manifestation est aussi l'occasion à son pays de placer les PEID sous les feux des projecteurs internationaux en permettant d'attirer notre attention sur leurs vulnérabilités particulières. Il a souhaité que la stratégie qui sera adoptée aujourd'hui pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade soit dirigée vers des objectifs spécifiques et réalistes. Il a déclaré que la mise en œuvre d'un commerce plus ouvert et plus équitable serait le meilleur moyen d'aider les PEID et a exhorté toutes les personnes et organismes concernés à simplifier les exigences d'établissement de rapports par les PEID. J'espère, a-t-il conclu, que nos successeurs qui se réuniront dans 10 ans pourront nous féliciter du travail accompli.

M. EDWIN W. CARRINGTON, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, a souligné que la capacité de résistance des petits Etats insulaires en développement s'est réduite au cours des années 90. Il a notamment mis en exergue le problème de la dépendance alimentaire d'un nombre croissant de petits Etats insulaires en développement.

Le Secrétaire général de la CARICOM a fait observer que la vulnérabilité sociale a augmenté dans les Caraïbes au cours des dernières années. Il a mentionné à cet égard les problèmes posés par la pandémie du VIH/sida et le trafic de drogues. De surcroît, la région a connu ces dernières années des ouragans plus fréquents et plus violents que jamais auparavant. Des progrès ont néanmoins été réalisés dans la région, en particulier dans le domaine de la coopération économique, a-t-il estimé.

Mme NDIORO NDIAYE, Directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a déclaré que son organisation continuerait de faire tout ce qui est en son pouvoir pour reconstruire des communautés de façon durable. Depuis longtemps, a-t-elle ajouté, l'OIM s'est portée au secours des populations vulnérables pour les aider à surmonter les problèmes des personnes déplacées et migrants et autres personnes vulnérables. Elle a défini la mission de l'OIM d'aider les gens à retrouver des conditions de vie normales par le biais de projets communautaires en rappelant que la migration était une question de première importance dans le monde entier qui touche à l'économie, aux affaires sociales, au droit et à la politique. Elle a déclaré que la plupart des PEID souffrait des graves inégalités sociales liées aux conséquences de l'immigration et a souligné la nécessité pour les PEID de mettre en œuvre les moyens de réduire les frais liés aux rapatriements des fonds des personnes travaillant à l'étranger, en indiquant que le rapatriement des fonds dans les Caraïbes s'étaient élevé à 5 milliards de dollars en 2003. En conclusion, elle a insisté sur le fait que l'OIM se tenait prête à jouer son rôle dans la quête de solutions aux problèmes migratoires et s'est réjouie de prendre une part active à l'exploration de toutes les voies potentielles de coopération entre l'OIM et les PEID.

M. RAYMOND FORDE, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a attiré l'attention sur la réaction rapide des sociétés nationales de sa Fédération dans les pays touchés par le raz-de-marée dans l'océan Indien. Il a souligné l'importance accordée par la Fédération aux mesures de préparation aux catastrophes naturelles qui associent les communautés locales. Le représentant a salué l'organisation de la présente Réunion internationale qui est à son avis à même d'apporter une contribution importante aux efforts visant à aider les petits Etats insulaires en développement à mieux se préparer aux catastrophes naturelles.

M. MAXWELL M. MKWEZALAMBA, Commissaire pour les affaires économiques de l'Union africaine, a pris bonne note du caractère contrasté des résultats de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade. Il a regretté que la libéralisation commerciale ait eu pour résultat la chute des activités manufacturières des pays en développement du fait de la faiblesse de leurs infrastructures et du manque de diversification. C'est pourquoi, il a souhaité que la mondialisation tienne le plus grand compte de la vulnérabilité des PEID. Même si certains PEID sont en bonne voie, ils se heurtent dans leur ensemble à de nombreux défis parmi lesquelles la lutte contre la pandémie du VIH/sida, a-t-il souligné. Il a par ailleurs invité les PEID à mettre en place au niveau national un climat macroéconomique stable et propice à l'investissement étranger et il a invité les pays riches à respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement et de lancer des mesures incitatives pour favoriser l'accroissement de l'investissement étranger direct (IED) dans les PEID.

M. LEONARD GOOD, Président-Directeur général du Fonds pour l'environnement mondial, a estimé que les priorités stratégiques du FEM sont encore plus étroitement liées au Programme d'action en faveur des petits Etats insulaires en développement. Il a souligné que les mesures à prendre, qui sont prévues dans la stratégie, notamment dans le domaine du renforcement des capacités, exigeront des fonds supplémentaires pour lesquels il faudra solliciter les donateurs.

M. PAUL VERGES, Membre du Conseil des Ministres de la Commission de l'océan Indien, a indiqué que cet organisme réunissait des Etats qui ont choisi d'agir solidairement dans le respect du Programme d'action de la Barbade et dans l'intérêt de la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'est dit inquiet en raison des changements climatiques, en notant que les Etats de l'océan Indien se trouvaient parmi les premières victimes de ce phénomène. Nous sommes touchés aussi, a-t-il ajouté, par les grandes pandémies dont le VIH/sida. Ensuite, il s'est inquiété du phénomène de la transition démographique qui est encore sous-estimé au niveau planétaire, en souhaitant que celle-ci devienne un critère d'aide au développement. S'agissant du processus de négociations commerciales de l'OMC, il a souhaité des mesures qui tiennent compte des difficultés particulières des PEID. Illustrant les problèmes commerciaux des PEID, il a cité les difficultés actuelles de Maurice qui doit faire face à la fois à la remise en cause des accords multifibres et de la réforme du commerce du sucre. Il a défini le raccordement de Madagascar et des Comores aux fibres optiques comme un chantier prioritaire pour éviter la marginalisation de la région en matière de technologies de l'information et de la communication. Face au danger de l'uniformisation, a-t-il ajouté, nous avons pour ambition d'apporter notre contribution à la diversité culturelle, dans la mesure où nos identités culturelles constituent une condition inséparable de nos objectifs de développement durable. Nous ne pourrions relever ces défis, a-t-il conclu, que si la voix des PEID est entendue par la communauté internationale.

M. SEKOU TOURE, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a déclaré que le PNUE a tiré des enseignements du raz-de-marée qui a frappé récemment l'océan Indien dont il compte faire profiter les petits Etats insulaires en développement pour réduire leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Il a attiré l'attention sur la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles dans les Caraïbes en 2004 et a souligné que le redressement de ces Etats serait encore plus long que dans l'océan Indien. La capacité de résistance de ces pays doit encore être créée et le PNUE compte les aider dans leurs efforts. M. Touré a déclaré que le PNUE participait à des programmes de protection de l'environnement dans de nombreuses régions. Il a annoncé que, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, un programme de coopération en matière d'environnement serait lancé entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il a affirmé la volonté du PNUE de travailler avec les

petits Etats insulaires en développement pour la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice.

Mme ANNA KAJUMULO TIBAIJUKA, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), a déclaré que son organisation était bien placée compte tenu de son expérience pour savoir que les PEID souffraient de handicaps particuliers dus à leur petite taille, leur marginalisation, l'éloignement et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Elle a porté l'attention sur le développement durable des établissements humains dans les PEID, estimant que cette question était sous-estimée. La lutte pour la réalisation des objectifs de développement durable devra être menée dans les établissements humains, les villes et villages avec un développement centré sur les personnes, a-t-elle insisté, en ajoutant que c'est à ce niveau que les objectifs mondiaux deviennent des réalités opérationnelles. Il faut changer notre démarche pour avoir une démarche viable. Elle a souligné quelques nouveaux défis parmi lesquels l'urbanisation galopante. Sur 52 millions qui comptent les PEID, 58% vivent en milieu urbain, a-t-elle souligné. Huit millions, soit 25% de la population des PEID vivent dans des habitats sauvages, qu'elle a définis comme des Iles dans des Iles qui sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Enfin, elle a insisté sur les défis que pose la réalisation des objectifs en matière d'eau et d'assainissement et de bonne gouvernance.

M. C. N. BISSOONAUTHSING, de l'Organisation mondiale de la santé, a fait valoir que les équipes de l'OMS œuvraient nuit et jour dans la région frappée récemment par le raz-de-marée. Il a ensuite rappelé que la pandémie du VIH/sida était devenue une tragédie sociale depuis son apparition dans les années 80. A cet égard, il a rappelé que la prévalence du VIH/sida dans les Caraïbes, qui se situe à 2 %, est la deuxième du monde. Il a insisté sur le rôle joué par l'OMS, et en particulier l'ONUSIDA, pour combattre la pandémie dans la région. Il a souligné les difficultés logistiques et financières que rencontre l'OMS dans ses efforts, mais a assuré que l'organisation était déterminée à mener ses opérations et endiguer la propagation de la pandémie. Il a aussi estimé qu'il fallait mettre fin à l'inégalité dans l'accès aux traitements entre pays en développement et pays développés. L'OMS œuvrera d'arrache-PEID avec les petits Etats insulaires en développement dans sa lutte contre le VIH/sida, a assuré son représentant.

M. JURGEN T. REITMAIER, Représentant du Fonds monétaire international (FMI), a déclaré que son organisme conseillait les pays dans leur prise de décisions économiques. Il a remarqué que même si les PEID disposaient de moyens, ils souffraient de l'insuffisance de ressources humaines. Il a déclaré que les économies des PEID, malgré leurs différences, étaient confrontées aux mêmes défis et possibilités, en raison de leur petite taille et a noté que les changements évidents qui interviendront dans le commerce mondial, notamment la baisse des cours des produits de base, entraîneraient des difficultés conséquentes pour les PEID. Le FMI est prêt à aider les PEID à encaisser ces nouveaux chocs, a-t-il assuré. Par ailleurs, il a indiqué que le FMI s'était engagé à répondre aux besoins nouveaux des pays, nés des conséquences du tsunami du 26 décembre.

M. HAK-SU KIM, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, a souligné que sur 50 petits Etats insulaires en développement dans le monde 22 sont membres ou associés de la CESAP. Suite au terrible raz-de-marée dans la région de la CESSAP, cette Réunion internationale à Maurice prend toute son importance, a-t-il dit. En dépit de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade, les petits Etats insulaires en développement continuent d'être vulnérables, en particulier dans le domaine de

la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, a-t-il indiqué. Il est essentiel, à son avis, de renforcer leur capacité de résistance économique : des stratégies économiques efficaces doivent mettre l'accent sur le développement économique à long terme et il faut investir davantage dans les ressources humaines, a-t-il proposé. Notant que la gouvernance s'est améliorée dans les petits Etats insulaires en développement ces dernières années, M. Kim a souligné que, pour qu'elle soit durable, elle doit être améliorée à la base, c'est-à-dire au niveau des institutions et des communautés.

M. Kim a estimé que si un système d'alerte avait existé dans l'océan Indien, la présente Réunion internationale ne se serait pas déroulée sous le signe de la tragédie. Il a demandé à tous les pays d'apporter leur contribution aux efforts de redressement suite au raz-de-marée. Il a annoncé que le siège régional de la CESAP établirait un centre de gestion post-catastrophe. Les défis auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires en développement seront mis en lumière à la réunion régionale qui aura lieu à Séoul en 2005, a-t-il enfin conclu.

Mme SACHIKO KUWABARA YAMAMUTO, Secrétaire exécutive du Secrétariat de la Convention de Bâle, a présenté l'action de ce Secrétariat qui consulte ses parties pour évaluer les besoins immédiats en matière de gestion des déchets, en coordination avec les Nations Unies. Elle a estimé que les PEID étaient confrontés à des problèmes énormes en matière de gestion de déchets du fait de l'absence de terres suffisantes et du coût des transports. Les installations de déchets existantes ne répondent pas aux besoins des différentes Iles, ce qui abouti à des rejets dans des zones fragiles entraînant contamination, maladies et pollution des eaux souterraines. Elle a souligné la nécessité de développer des politiques répondant aux objectifs de gestion des déchets notamment dangereux, en mettant l'accent sur l'opportunité que représente la coopération régionale dans ce domaine. Tout en saluant, la contribution de la Convention de Bâle en matière de lutte contre l'importation abusive de déchets dangereux dans les PEID, elle s'est inquiétée des conséquences de l'augmentation constante du volume de ces déchets.

* * * *

* * * *